

Traitement biologique anti chenille de la Pyrale du Buis, Le Bacillus thuringiensis, BTK

Le **Bacillus thuringiensis** ou Btk est actif uniquement **par ingestion** sur les **chenilles vertes de la Pyrale du buis**. Ce qui veut dire que la chenille doit absorber le BTK en mangeant les feuilles sur lesquelles le BTK a été pulvérisé.

Cet insecticide biologique est parfaitement sélectif et extrêmement respectueux des autres espèces d'insectes, de l'homme et de l'environnement.

Utilisable en Agriculture Biologique en application du RCE n°834/2007.

La chenille est infectée lorsqu'elle dévore les parties de la plante pulvérisées par la bactérie. Cette bactérie produit des spores et des cristaux de protéines qui entraînent la libération d'une substance toxique dans l'intestin des chenilles.

Cette substance leur corrode la paroi intestinale et a pour effet de paralyser les mâchoires de la chenille.

Quelques heures après l'absorption du produit, la chenille ne peut plus s'alimenter et meurt dans les jours suivants.

Usage et dosage pour la pyrale du buis :

De 10 à 20 gr de Bacillus pour 10 litres d'eau.

Traiter dès l'observation des premières chenilles. Pulvériser la préparation sur l'ensemble du feuillage jusqu'au point de ruissellement (c'est à dire avant que les grosses gouttes ne se forment sur les feuilles entraînant le produit au sol), y compris à l'intérieur des plantes !

Répéter le traitement après 12 jours.

En cas de nouvelle attaque, renouveler l'opération.

Cet insecticide biologique agit par ingestion, les chenilles doivent ingérer le produit en s'alimentant des feuilles où se trouve le produit.

Il ne faut l'appliquer que par des températures dépassant 12 °C, sans quoi les chenilles n'assimileraient pas assez de matière active.

L'efficacité dépend de la quantité de produit ingérée par les chenilles.

En conséquence, la qualité de la pulvérisation est un facteur clé de la réussite du traitement ; elle doit être homogène (régler la buse du pulvérisateur pour obtenir une pulvérisation la plus fine possible du style brouillard et privilégier la couverture complète de la zone à traiter surtout le centre de l'intérieur du buis.

Toute pluie lessivante (environ 15 à 20 mm) doit entraîner un renouvellement systématique de l'application.

Conseil : Un contrôle visuel régulier des buis de mi-mars à fin septembre permet une détection précoce et une intervention à temps.